

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07/10/2019 A 19H

Présents : GUIGUE Gilbert, COSTERG Chantal, VAGNON Raymond, ANDRE Valérie, BLONDON Gérard, HERRAULT Françoise, PERROUSE Bernard, BERTHIER Valérie, LESAGE Claude, DUMAZ Jean-Luc, GENTIL-PERRET Véronique, GOBATTO Marie-Laure, GUICHERD Nathalie, VANIN Danièle.

Nombre total de présents : 14

Excusés : PICHE Barthélemy (pouvoir à G. Guigue)

Absents : BOIS Carole, CUZIN Pascal, NOËL Stéphane, PERROUSE David.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Gilbert Guigue, Maire de Domessin, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

1) APPROBATION du compte-rendu de la séance du deux septembre 2019

Le compte-rendu de la séance du 02/09/19, adressé aux membres du conseil le 13/09/19 et affiché le 13/09/19

2) DÉLIBÉRATIONS

CAO du 01/10/19 et du 07/10/19

• **Place du Village**

La commission après négociation, compte tenu du dépassement de l'estimation initiale, propose de retenir l'entreprise SPIE FAVIER :

Lot 1 : VRD	Note prix (40%)				Mémoire (60%)	Note	rang
	prix	ordre	note/10	note/40	note/60	globale	
SPIE FAVIER	239 579,03	1	10,0	40,0	49	89,0	1
EIFFAGE	255 975,52	2	9,07	37,4	49	86,4	2

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

La commission après négociation propose de retenir l'entreprise ARTEMIS :

Lot 2 : Espaces verts, mobiliers	Prix				Mémoire	Note	rang
	prix	ordre	note/10	note/40	note/60	globale	
ARTEMIS	89 938,00	1	10,0	40	48	88,0	1
EVS MB	91 553,15	2	9,8	39,3	48	87,3	3
GONTHIER	92 462,93	3	9,7	38,9	49	87,9	2
P&J ISEROIS	107 406,10	4	8,1	32,7	39	71,7	4

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

• **Lampes publiques**

La commission propose le classement suivant des offres :

Candidats	Coût estimatif des travaux établis à partir du BPU et des quantités globales du marché	Note prix pondérée (Note maxi = 60)	Note technique pondérée (note maxi = 40)	Note globale /100	Rang
CITEOS	125 150,00	55,05	32,18	87,23	2
SERPOLLET	114 829,00	60,00	27,88	87,88	1
EPSIG	116 084,50	59,35	27,50	86,85	3

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

La programmation sera la suivante :

Budget 2019 : 45 000€ HT / 54 000€ TTC pour traiter 72 luminaires et 5 horloges (subvention attendue de 23 100€)

Budget 2020 : 45 000€ HT / 54000€ TTC pour traiter 36 luminaires et 18 armoires (subvention attendue de 12 900€)

Budget 2021 : éventuel solde des travaux et aléas.

• **Avenants Espace culturel**

La commission a entériné les nouveaux avenants suivants, repris dans le tableau récapitulatif de l'ensemble des avenants qui indique une évolution de 0,3% du marché global.

		Marché initial HT	CAO du 29/05/19 Avenant 1 HT	CAO du 01/10/19 Avenant 2 HT	Nouveau marché THT	Total TTC
1-Terrassements gros œuvre VRD Abords	Guttin-Vesin	171 983,70	7597,50	-8694,50	170886,70	205 064,04
2-Charpente bois couverture zinguerie	Couturier	105 879,20	1940,00	1030,00	108849,20	130 619,04
3-Menuiseries ext. Alu vitreries stores	Borello Isoclaire	49 553,28	5162,48		54 715,76	65 658,91
4-Menuiseries intérieures bois	Carre	19 590,00		-3495,00	16 095,00	19 314,00
5-Cloisons doublages isolation faux plafonds, peintures inter.	Clement-Décor	33 942,73		-2003,04	31 939,69	38 327,63
6-Faux plafonds	Albert & Rattin	6 011,00		-287,00	5 724,00	6 868,80
7-Chauffage clim. plomberie sanitaire, ventilation	Déclics	57 015,00		400,00	57 415,00	68 898,00
8-Electricité courants faibles	Gaillard	46 361,29			46 361,29	55 633,55
9-Enduit de façades peintures extérieures	Teixeira	10 997,00			10 997,00	13 196,40
10-Chape, Carrelages, faïences	Gazzotti	18 821,00			18 821,00	22 585,20
11-RevSols souples	Clement-Decor	81 70,00			8 170,00	9 804,00
		528 324,20	14 699,98	-13 049,54	529 974,64	635 969,57

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Il est indiqué que des travaux hors marché ont été demandés à la Sté Gaillard pour 916,82€ HT (installation vidéoprojecteur et spots), la Sté Gazzotti pour 825€ HT (chape supplémentaire).

PERSONNEL

• **Recrutement agents recenseurs**

M. le Maire rappelle que la commune sera recensée en début d'année prochaine, que M. Claude Lesage a été désignée coordonnateur avec comme suppléante Mme Daniela Vanin-Iung (séance du 03/06/19). Il convient ce jour de créer quatre emplois d'agents recenseur afin de réaliser les opérations du recensement 2020.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

• **Plan de formation**

Mme C. Costerg rappelle aux membres de l'assemblée l'obligation qui incombe aux employeurs territoriaux de se doter, pour une période donnée, d'un plan de formation qui contribue notamment au développement des compétences de leurs agents pour un service public de proximité et de qualité.

Un partenariat entre les centres de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Haute-Savoie, de la Savoie et la délégation Rhône-Alpes Grenoble du Centre National de Fonction Publique Territoriale a été mis en œuvre pour proposer aux employeurs territoriaux de moins de cinquante agents un plan de formation mutualisé par territoire, dont l'Avant Pays Savoyard. Le comité technique du Cdg73 a émis, le 09/07/19, un avis favorable au plan de formation mutualisé de l'APS, aussi le Maire propose-t-il aux membres de l'assemblée de l'adopter.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

REZOLIRE

• **Règlement intérieur et annexe**

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'harmoniser certains points de fonctionnement des bibliothèques REZO LIRE. Pour cela, la commune a déjà délibéré favorablement concernant les conditions de prêt et les tarifs d'adhésion. Il convient de compléter cet ensemble de règles regroupé dans un règlement intérieur par une adaptation à chaque commune.

Elles seront portées à la connaissance du public par voie d'affichage à la bibliothèque (et sur le site internet de la commune). En s'inscrivant à la bibliothèque, l'utilisateur signera une fiche stipulant avoir lu et accepté ce règlement intérieur.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

VOEU

• Fermeture trésorerie

Suite au projet de la DGFIP de fermer les trésoreries locales, M. le Maire propose de prendre un vœu, allant dans le sens d'un maintien local sur Pont de Beauvoisin, des services actuellement sur l'Avant-Pays Savoyard. Ce vœu a déjà été pris à la Communauté de Communes et au Syndicat Mixte de l'APSavoyard.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

3) INFORMATIONS DUMAIRE

Travaux en cours

• Espace culturel

Les travaux intérieurs sont finis ; Restent les travaux extérieurs : voie d'accès école, ensemencement, clôture. La fermeture par un portail pourra se décider plus tard en concertation avec les travaux de la place.

• Voirie

L'Impasse du Chanay a été faite. Reste les travaux de signalétiques qui seront plus conséquents (7 360€ HT) puisqu'il n'y aura pas de 2^{ème} phase de point à temps.

Dossiers en cours

• OPAC

Les travaux doivent commencer dans la semaine.

• Jardy : terrain CEFICO et travaux

Le compromis avec la société CEFICO a été signé et envoyé au notaire. Les travaux d'assainissement pourront ainsi commencer.

• CIAS

Dans le cadre de la mise en place du CIAS à la CCVG, M. le Maire indique que le représentant communal doit être un délégué : il propose Chantal Costerg comme référente de la commune.

Intercommunalité

• CCVG

○ Bureau : G. Guigue, C. Costerg, G. Blondon font part des travaux du bureau du 18/19/19 : intervention du sous-préfet (MSAP, Convention entre les deux Pont, DETR 2020), CIAS (nomination des référents des communes et des 13 personnes qualifiés (V. André pour Domessin), lancement d'une étude pour l'extension des locaux, soutien à la coopérative de Yenne.

○ Conseil : G. Guigue, C. Costerg, G. Blondon, F. Herrault rendent compte de la réunion du 24/09/19 : intervention de Mmes Plaveret et Borie de l'ARS au sujet de l'Ambroisie, motion contre la fermeture de la trésorerie, DM1, foncier (ventes de terrains à St Béron, à Domessin (à la SCI PG à la zone de la Sage), achat de 1030m² à la zone de la Sage pour un bassin tampon), CIAS (référents et personnes qualifiés), Subvention à la coop de Yenne, modification de tarifs des services Enfance-jeunesse, mise à jour du plan de formation.

• SMAPS

○ Bureaux : G. Guigue indique les points abordés lors des réunions du 04/09/19 et du 03/10/19 : délibérations (PLU de Dullin, convention avec la SPL mobilité, clôture du FISAC, étude "Flash" pré-TEPOS), recrutements (K. Gueffier au poste SIG, J. BRETTON au poste de secrétaire Leader), lancement de l'étude habitat, lecture publique (inauguration RézoLire), économie (point sur la création d'entreprises, 20 ans d'Initiative Savoie, Territoires d'industrie), point sur les dossiers Alcotra,

Commissions communales

○ CCAS : V. André indique que l'essentiel de la réunion du 18/09/19 a porté sur l'organisation du repas des anciens.

○ Commission Communication : F. Herrault signale que la commission du 23/09/19 a travaillé sur la rénovation du Site Internet avec l'intervenante extérieure M.L. Cathelin.

○ Commission du personnel : C. Costerg indique que, lors de la réunion du 25/09/19 avec le personnel, il a été présenté le nouveau régime indemnitaire.

4) QUESTIONS DIVERSES

Dates à programmer

- CCAS le 10/09/19 à 18h00
- Prochain conseil le 04/11/19 à 19h00